



communiqué  
de presse 

***L'UNSA Territoriaux soutient les personnels de santé  
et des structures territoriales d'accueil  
mobilisés le 16 juin 2020***

Depuis plusieurs années est constatée la dégradation de la situation des structures accueillant les patients, les personnes âgées, celles en situation de handicap et celles confrontées à des difficultés spécifiques. Le contrôle, la limitation et la réduction des dépenses sont devenues la règle d'or de la politique de santé et d'accompagnement de ces personnes en France depuis plus de 10 ans.

La crise sanitaire du Covid-19 a montré à tout le pays que notre système de santé hospitalier et d'accueil dans les territoires est plombé par une absence de réflexion globale de nos gouvernants et par des restrictions budgétaires qui ne concernent au final que les structures publiques. Le cri d'alarme des professionnels, hospitaliers et territoriaux, mobilisés depuis des mois, ne peut plus être ignoré.

L'une des leçons de la crise est la nécessité de travailler sur les conditions d'accueil de ces personnes, de ne plus réduire le nombre de places et d'offrir une meilleure prise en charge de tous sur l'ensemble du territoire, par la mise en place d'une organisation du système de santé et d'accueil fondée sur les besoins par territoire en y intégrant tous les acteurs médico-sociaux.

Cela passe aussi par un effort considérable de revalorisation des carrières, de reconnaissance des compétences et des parcours professionnels à l'hôpital mais aussi dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et dans les autres structures d'accueil de la fonction publique territoriale. Nos collègues doivent enfin être reconnus à la hauteur de leur engagement et de leur professionnalisme.

Le « Ségur de la santé » ne peut se limiter à un replâtrage de l'existant ; il ne doit décevoir ni les professionnels de la santé, ni ceux de l'accueil de publics en difficulté, ni les Français.

L'UNSA Territoriaux, aux côtés de l'UNSA Santé Sociaux Public et Privé, apporte son soutien à la mobilisation du 16 juin par des actions locales des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

L'UNSA Territoriaux requiert aussi que les personnels territoriaux des établissements d'accueil ayant été très mobilisés durant l'épidémie de covid-19 puissent percevoir la prime exceptionnelle dont ils ont été jusqu'alors exclus.

9 juin 2020

---

**Contact : Sylvie MENAGE – 06 60 11 21 17**